



Déclaration commune SNFOLC & SNETAA-FO à l'ouverture des FPMA pour l'affectation des personnels enseignants dans l'académie de Bordeaux, du 15 au 20 juin 2018.

Sur la situation générale

Au mépris des personnels et de leurs organisations syndicales, le gouvernement voudrait en quelques semaines de « concertation » aboutir à « un nouveau contrat social avec les agents de la fonction publique » afin de substituer le contrat au statut, pousser vers la sortie des milliers d'agents à travers un plan de départs dits « volontaires », individualiser les rémunérations et en finir avec le paritarisme, remettant ainsi en cause la conception républicaine de la Fonction publique et des services publics.

Nous ne saurions accepter les orientations indiquées le 25 mai aux organisations syndicales par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique qui remettent complètement en cause le rôle des CAP garanties par l'article 9 du Statut général des fonctionnaires. En s'attaquant ainsi aux CAP, le gouvernement poursuit sa logique d'individualisation des carrières, il veut en finir avec l'égalité de traitement et avec la protection des agents face à l'arbitraire.

Force Ouvrière, première organisation syndicale dans la fonction publique d'Etat en appelle à l'unité la plus large et le plus rapidement possible, par la mobilisation et la grève interprofessionnelle, pour la défense des garanties collectives des fonctionnaires, agents publics et salariés.

Pour Force Ouvrière, ces projets - dont nous exigeons l'abandon - s'inscrivent totalement dans un plan d'ensemble du gouvernement qui détruit, pans après pans, tous les droits et garanties collectives, dans le public comme dans le privé. Ces orientations se déclinent de la manière suivante :

- Remise en cause du statut, tout comme pour les cheminots, au profit d'une contractualisation accrue. Rappelons que les personnels contractuels représentent déjà près de 20% des effectifs de l'Education nationale.

- Suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, dont 50.000 dans la Fonction publique de l'Etat.

- Réforme du régime général des retraites imposée au pas de charge, pour aller vers un financement par l'impôt et non plus par la cotisation, pour individualiser et restreindre la solidarité intergénérationnelle, pour faire disparaître les régimes particuliers, pour contraindre les salariés à l'épargne retraite et faire dépendre leur avenir des marchés financiers. La pension de réversion, elle aussi, est gravement menacée.

- Suppression des CIO, transfert des personnels des DRONISEP aux régions, contre leur volonté qui s'est exprimée le 5 juin dernier par la grève et la manifestation nationale à Paris où près du tiers des PsyEN-EDO se sont rassemblés à l'appel de leurs organisations syndicales.

- Sortie à marche forcée des CPE du cadre dérogatoire de l'Education nationale. FO s'y oppose.

- Individualisation de la carrière et des rémunérations, avec l'arbitraire du PPCR dont Force Ouvrière, qui n'a pas été signataire du protocole exige toujours l'abandon.

- Remise en cause du baccalauréat comme diplôme national – aux épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes – permettant l'accès de tout bachelier à la formation universitaire et à l'université de son choix. Plus que jamais FO exige le retrait de la loi ORE, de Parcoursup dont nous tirons un premier bilan désastreux. Force Ouvrière appelle les personnels à s'opposer aux réformes du baccalauréat et du lycée parce qu'elles menacent gravement les enseignements disciplinaires, poussent à une autonomie accrue des établissements et instaurent une sélection sociale et géographique.

- Nous exigeons que tous les bacheliers soient affectés où ils le souhaitent !

Concernant l'Enseignement Professionnel, le Ministre a fait des annonces pour, un jour peut-être, une réforme... En tout cas, pour la rentrée 2018, il n'y aura rien. Le SNETAA-FO a obtenu du temps pour négocier. Négocier pour empêcher le développement de la formation par apprentissage dans nos établissements et les suppressions de postes de PLP. Négocier pour améliorer les conditions de travail des PLP. Non, aucune réforme exécutable n'a été votée dans une loi. Aucune grille horaire n'est gravée dans le marbre avec à la clef des suppressions de postes. Le SNETAA-FO se battra pour que tout cela n'arrive pas.

Syndicat libre et indépendant, fédéré et confédéré, Force Ouvrière poursuivra à tous les niveaux le combat avec l'ensemble des personnels sur la base des seules revendications.

Le SNFOLC et le SNETAA-FO avec leur fédération la FNEC FP-FO, considèrent que seules la mobilisation et la grève interprofessionnelle bloquant le pays permettront d'obtenir le retrait des contre-réformes.

Notre confédération CGT-FO s'est adressée dans ce sens à l'ensemble des organisations syndicales.

Le 28 juin, la CGT, Force Ouvrière, les organisations lycéennes et étudiantes UNEF, UNL, FIDL appellent à la mobilisation des étudiants, des travailleurs du public et du privé, des chômeurs et des retraités pour la défense de leurs droits et de leurs revendications. Dans leur déclaration commune, ces organisations s'engagent dans la construction d'un rapport de force interprofessionnel.

Sur les postes, et les conditions d'affectation dans l'académie de Bordeaux.

Le contexte d'austérité et de dérèglementation que nous venons de décrire, n'est pas sans effet sur l'affectation des personnels titulaires et stagiaires de l'académie, dont nous allons examiner le projet.

Sur les 3180 collègues participant au mouvement dans l'académie, 58% n'ont pas obtenu de mutation. Seulement 22% des collègues mutés ont obtenu leur 1^{ER} vœu. Parmi les collègues participant obligatoirement au mouvement et ceux entrant dans l'académie, 53 ont été nommés en extension.

Cela sans compter les enseignants qui ont tiré un trait sur une participation jugée a priori vouée à l'échec, faute de postes vacants suffisants. Nous observons comme l'année dernière que le nombre global de participants diminue, -5% cette année. Nous observons également qu'en lettres modernes par exemple, sur 396 participants, 26% seulement sont affectés dans un établissement, 6% sont placés en zone de remplacement, 68% n'obtiennent pas de mutation.

Force Ouvrière dénonce une remise en cause sans précédent du droit de mutation pour nos collègues CPE par le profilage de tous les postes vacants en Gironde.

La dégradation des conditions de travail n'est pas sans rapport avec la hausse du nombre des dossiers médicaux et sociaux déposés. Des collègues restent donc en situation de souffrance professionnelle parce qu'à nouveau des bonifications médicales et sociales n'ont pas été opérantes.

Pour Force Ouvrière, le droit à mutation est un droit statutaire pour tous les fonctionnaires. Or pour des milliers d'enseignants, force est de constater que le droit à mutation se réduit à un simple droit de participation... Cela n'éclaire que trop bien les projets du gouvernement et de son ministre de l'Action et des

comptes publics : moins de fonctionnaires, plus de charge de travail, moins de droits protecteurs, moins de paritarisme voire plus de paritarisme du tout !

Le SNFOLC déplore cette année encore les disparités observées entre les dispositions de chaque académie, dans le cadre du mouvement national à gestion déconcentrée, ce qui place des fonctionnaires dans une situation d'inégalités de droits.

Pour conclure, les demandes de FO sont les suivantes :

- nous souhaitons avoir un état des lieux, discipline par discipline, du nombre de stagiaires certifiés et agrégés ayant démissionné ou ayant été licenciés dans l'année.
- nous demandons un état des lieux des refus de détachement, de disponibilité, d'affectation à titre provisoire / définitif, et la tenue de GT pour examiner ces questions comme cela se fait dans d'autres académies comme La Réunion
- nous souhaitons également avoir des précisions sur comment Monsieur le Recteur envisage la rentrée 2018, notamment du point de vue des postes non pourvus.
- nous demandons qu'aucun licenciement ne soit prononcé contre les fonctionnaires stagiaires (ils ne sont nullement responsables des ravages causés par la mastérisation des concours, dont nous demandons toujours l'abandon), aucun non-renouvellement ou licenciement contre les personnels non-titulaires.
- nous rappelons notre opposition au dispositif de recrutement profilé en REP+
- nous demandons que tous les postes statutaires soient mis au mouvement et que, pour le moins, nous puissions réellement examiner les possibilités de débloquer des postes actuellement prévus pour accueillir des stagiaires.
- nous exigeons qu'aucune affectation ne soit prononcée en dehors de la discipline de recrutement y compris pour un complément de service, aucune affectation dans un établissement ne correspondant pas au statut.
- pour les professeurs stagiaires, un maximum de 6 heures de face à face pédagogique et une réduction de la charge de travail dont nous nous accordons tous à dire quelle est vraiment excessive.
- nous demandons le retour à un mouvement national.

Nous remercions les personnels de la DPE pour leur disponibilité, la mise à disposition des documents et les réponses aux questions que nous leur avons posées en amont de cette FPMA.

Merci pour votre écoute.

Les commissaires paritaires Force Ouvrière

Certifiés

Isabelle Gmeiner
Béatrice Sarnac
Anne Le Gouill
Reynald Diranzo

Agrégés

Aline Mehrmann
André Hernandez

PLP

Catherine Terraza
Delphine Paillé
Marc Tuter
Jean-Frédéric Brechenmacher
Frédéric Alser
Eric Mouchet